



Problème avec propriétaire envahissant

Par **cileane**, le **18/06/2009** à **13:21**

Bonjour,

Je me tourne vers vous pour vous exposer mon problème, je loue actuellement un appartement dans une maison, nous avons décelé que le logement, l'électricité n'est pas *à la terre*, [s]problème numéro 1[/s], peut-il lui exiger de mettre le logement aux normes ?? je précise que nous avons un enfant en bas âge. Peut-on lui suspendre le montant du loyer jusqu'à la mise aux normes, de plus il nous augmente chaque année.

[s]Problème 2[/s], le logement est loué, à chaque sortie de locataires, de menus travaux n'ont pas été effectués (peinture, porte ect ...) au jour d'aujourd'hui après tant d'années de locations il serait bon de passer le pinceau sur les plafonds est-ce à nous que cela incombe ? la vétusté des lieux ?? je précise qu'à notre entrée nous n'avons pas bénéficié d'un loyer *gratuit* pour refaire les papiers du fait que soit disant ils étaient propres, juste bénéficier d'un dégrèvement de 25% du montant du loyer pour refaire la chambre à coucher qui était réellement déplorable. Peut-on lui exiger de remettre les lieux propres à sa charge, pour info, nous avons refait en 3 ans de location, la cuisine, couloir, WC, chambre bébé et notre chambre avec du papier peint et peinture.

[s]Dernier problème[/s], il est très envahissant, c'est à dire qu'il est tous les jours là, présents dans les communs (jardin, cour ect ...), par exemple il vient un dimanche de canicule, brûler des brindilles de mauvaises herbes ect ... ou est la jouissance de notre location ?? nous impose des rendez-vous pour l'entretien de la chaudière ect ...

Merci pour vos recours